

AVIS DE POURSUITE AU CRIMINEL CONTRE VIA-RAIL CANADA

Première partie.

Le 02 juin 2025 monsieur Pierre Michaud au alentour de 16:30h NB s'est présenté au bureau de Via Rail (99C Roseberry St, Campbellton NB) afin d'acheter un billet de train avec vélo de Campbellton NB a Trois-Pistoles. Monsieur Michaud a demandé avant l'achat de billet d'obtenir le prix du billet et celui du vélo avant de procéder a l'achat. L'employé ..CLAUDE.. (?) a fourni 2 prix différents a monsieur suite a sa demande. Monsieur a prix soin de mentionner que si des rabais existent il aimerait en profiter. Il a aussi mentionné avoir 65 et plus avant que l'employé de Via Rail Canada lui donnent les prix pour le transport.

Le premier donné par l'employé 97\$ arrondi pour une personne le jour même pour le train de 22:00h NB et 50\$ pour le vélo. Monsieur Michaud a mentionné avoir fait des recherches sur internet et que ces prix ne correspondent pas a ces recherches. Monsieur sans discuter le pourquoi a mentionné le prix de 87\$ arrondi pour une personne de 65 ans et plus et de 25\$ pour le vélo taxes non incluses. L'employé a vérifié et confirmé les prix donné par Monsieur Michaud.

Monsieur a aussi demandé des informations concernant la procédure des bagages. Monsieur a demandé des tags d'identification pour ses bagages . L'employé a remis 2 petites ceintures en plastique flexible a remplir au crayon (je ne connais le nom). Monsieur a mentionner qu'il cherche des tags a numéros pour identifier ses bagages. Suite a ma demande l'employé CLAUDE a remis 7 tags numérotés pour les bagages de vélo de Monsieur Michaud (**voir les numéros en annexe SC5**). Pendant la transaction monsieur a mentionné avoir écourté son trajet a des fins de sécurité. Monsieur a mentionné avoir été victimes d'actions criminelles au Nouveau Brunswick et qu'il veut quitter rapidement a cause de cela.

Sur les tags remis a monsieur la ville de Trois-Pistoles en abrégé (TPIS) a été inscrite au crayon a l'encre de chine noir. Un document de transaction a été remis a monsieur (**K3ZGEQ voir le document en annexe SC1**) en plus des tags. Toutefois aucun reçu des sommes (126,16\$) remis a Via Rail ou confirmation sont indiqué sur les documents reçus. Un scan de ces documents est disponible a la fin de ce document. Monsieur quitte vers 16:45h NB en mentionnant qu'il va revenir un peu avant le départ pour finaliser les bagages.

Deuxième partie

Monsieur Michaud est retourné à la gare au alentour de 20:00h NB afin de finaliser le transport de ses bagages. A son arrivée l'employé présent à mentionné qu'il est impossible de déposer Monsieur Michaud avec son vélo à Trois-Pistoles. Monsieur à demandé pourquoi cela est impossible à ce deuxième employé (une autre personne avec un accent anglophone en français). Cette personne ne savait pas quoi répondre et m'a tout simplement dit que c'est le service de VIA RAIL qui fonctionne de cette manière et que depuis longtemps il n'y a pas d'arrêt à Trois-Pistoles pour les vélos.

Monsieur à répliquer que cela n'a aucun sens et que son passage est déjà acheté pour lui et son vélo et qu'il désire prendre le train point final. L'employé a encore une fois dit que cela est impossible et que la personne qui a vendu le passage ..CLAUDE.. n'était pas au courant de la politique de VIA RAIL concernant le transport des vélos à Trois-Pistoles. Monsieur à encore répliqué que cela n'a aucun sens. L'employé dit qu'il va communiquer avec son patron pour savoir si une option est possible dans le cas de Monsieur Michaud. Sachant que cela n'a aucun sens monsieur à commencé à poser les tags de Trois-Pistoles sur ses bagages en attendant la suite.

Un peu plus tard l'employé qui a vendu le passage CLAUDE s'est présenté au comptoir et est venu me voir en me disant que c'est son erreur et qu'il n'était pas au courant de la politique de VIA RAIL concernant le transport des vélos à Trois-Pistoles. L'employé a offert un passage jusqu'à St-Foy au même tarif en mentionnant que pour Trois-Pistoles cela est impossible. Monsieur à donc demander un arrêt dans une ville de proximité de Trois-Pistoles. La ville de Rivières du Loup a été mentionné. Encore une fois cela est impossible et que seule St-Foy accepte le transport des vélos pour cette destination.

Commentaire.

Par obligation et pour des raisons de sécurité Monsieur à du accepter la destination de St-Foy en sachant que cela n'a aucun sens. Une planification avait déjà été faite concernant le transport et la réparation du vélo de Monsieur Michaud.

Fin du commentaire.

L'employé qui a vendu le passage m'a dit que je suis chanceux car mes bagages de vélo sont normalement facturés à part et que dans ce cas une somme de 160\$ de supplément aurait pu être ajoutée pour les bagages de monsieur.

Commentaire

Comment VIA RAIL a calculé cette somme ? les bagages étaient encore en ma possession et non pesés ? Avec les chiffres de VIA RAIL le prix de mon billet pour Trois-Pistoles aurait été de 286\$.

Fin du commentaire.

Monsieur a répliqué avoir déjà pris le train pour son vélo et son canot sans jamais avoir entendu parler de cela et que normalement le prix du vélo et ou du canot inclus le prix des bagages. Il est clair que quelque chose ne va pas chez ce transporteur. A la demande de Pierre Michaud une deuxième série de tags a été remise à monsieur avec l'indicatif de St-Foy (**voir le document en annexe SC3**) et monsieur a procédé au nouvel étiquetage. Monsieur a demandé clairement aux deux employés de s'identifier car il va poursuivre VIA RAIL en dommages et intérêts pour ces actions dénuées de tout sens logique. Prendre note que ce train n'est pas un express. Les employés ont montré leurs prénoms sur leurs chemises en disant que c'est leurs identifications. Monsieur a demandé une carte et ou des noms complets et ou des numéros d'employés car il va poursuivre la compagnie. Ces personnes ont refusé. Monsieur leur a mentionné clairement qu'il s'agit d'un refus de s'identifier et que cela sera consigné.

Monsieur a aussi demandé une preuve des argentés remis pour son passage. L'employé a imprimé un document K3ZGEQ (**voir les numéros en annexe SC4**). **Ce document m'a été remis en dernier et indique un passage et une facture pour Trois-Pistoles ?**

Après le remplacement des tags monsieur a remis les tags de Trois-Pistoles et déchirés ceux-ci au comptoir à des fins de sécurité. Après avoir vérifié que mes bagages soient entrés dans le wagon prévu à cet effet monsieur a pris le train (15) à l'heure retardée (?) .

Fin de cette partie.

Commentaires et questions :

- Une feuille 8 1/2 par 11 pour un billet c'est un peu bizarre !
- Avant de monter dans le train mes bagages n'avaient aucune odeur. Quand j'ai monté ma tente elle sentait le vieux ?
- Je crois avoir été gazé dans le train ma montre ne se réarme pas seule !
- Un autre rayon s'est brisée en sortant du train ?
- Pourquoi le scan du contrôleur est passé au rouge avec la carte d'embarquement (feuille 8 1/2 par 11) ?
- Je ne sais pas où mais une paire de petite culotte les miennes ont été remplie de pipi dans mon sac dollarama que je gardais avec moi.
- Ce document est un avis de poursuite contre VIA RAIL. Les sommes qui sont réclamées par monsieur Michaud sont de 6 zéros (millions). Les avocats vont préciser ce montant.
- Une demande d'emprisonnement est demandée pour ces employés de VIA RAIL qui selon toute évidence sont coupables.
- Prendre note que dans le cas de Monsieur Michaud que ce sont des accusations au criminel qui sont portées contre VIA RAIL.
- Utiliser ce document dans un autre contexte est passible de sanctions légales. Une permission est accordée à la police afin de procéder aux arrestations.
- **La notion du porte-feuille de Pierre Michaud s'applique à ce document.**

FIN DE DOCUMENT



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI
Ce 05 juin 2025.



AACSQ01050620251750



ANNEXE DU DOCUMENT

SC1



Pierre Michaud
Senior

Boarding pass
Booking # K3ZGEQ



CBTN
Jun 1, 2025
Departure: 22:18

→

TPIS
Jun 2, 2025
Arrival: 02:31

Train: # 15

Car: -

Class: Escape fare

Seat: -

Price 126,16 \$

CAMPBELLTON

A TROIS-PISTOLES

(AUCUN RECO)

DOCUMENT Remis SEUL AVEC TAG Pour.

TROIS-PISTOLES Venst 16,45h.

For VIA internal usage: CKSPORTS

SC2



Pierre Michaud
Senior

Boarding pass
Booking # PHJQQL



CBTN
Jun 1, 2025
Departure: 22:18

→

SFOY
Jun 2, 2025
Arrival: 06:13

Train: # 15

Car: -

Class: Escape fare

Seat: -

SC3

1CA

LISTE DES NOUVEAUX TAGS

Remise à MA DEMANDE.

169745, 169729, 169740,
169741, 169742, 169743, 169747

à la vente ou à des expositions et convient que la responsabilité du transporteur ne dépassera pas 250 \$ et le reconnaît être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
The voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

à la vente ou à des expositions et convient que la responsabilité du transporteur ne dépassera pas 250 \$ et le reconnaît être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
The voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

Passenger's name / Nom du voyageur PRR / DV

Signature Date

VA Agent / Agent de VA Station / Gare

Passenger's name / Nom du voyageur PRR / DV

Signature Date

VA Agent / Agent de VA Station / Gare

STE-FOY 169742
Issued at / Émis à **CAMPBELL**

VIA 85-62173 (11-17)

STE-FOY 169743
Issued at / Émis à **CAMPBELL**

VIA 85-62173 (11-17)

à la vente ou à des expositions et convient que la responsabilité du transporteur ne dépassera pas 250 \$ et le reconnaît être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
The voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

à la vente ou à des expositions et convient que la responsabilité du transporteur ne dépassera pas 250 \$ et le reconnaît être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
The voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

Passenger's name / Nom du voyageur PRR / DV

Signature Date

VA Agent / Agent de VA Station / Gare

Passenger's name / Nom du voyageur PRR / DV

Signature Date

VA Agent / Agent de VA Station / Gare

STE-FOY 169742
Issued at / Émis à **CAMPBELLTON, N.B.**

VIA 85-62173 (11-17)

STE-FOY 169741
Issued at / Émis à **CAMPBELLTON, N.B.**

VIA 85-62173 (11-17)

JE CROIS AVOIR ÉTÉ GAGNÉ DANS LE TRAIN !

ISS

A la ville où se trouvent les commerces que le responsable du transporteur ne dépassera pas 250 \$, Je reconnais être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
Le voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

Passenger's name / Nom du voyageur PMR / DV
Signature Date
VIA Agent / Agent de VSA Station / Gare

STE-FOY CAMPBELL 168745
Issued at / Émis à
VIA 85-KDT73 (15-17)

A la ville où se trouvent les commerces que le responsable du transporteur ne dépassera pas 250 \$, Je reconnais être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
Le voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

Passenger's name / Nom du voyageur PMR / DV
Signature Date
VIA Agent / Agent de VSA Station / Gare

STE-FOY CAMPBELL 169739
Issued at / Émis à
VIA 85-KDT73 (15-17)

A la ville où se trouvent les commerces que le responsable du transporteur ne dépassera pas 250 \$, Je reconnais être entièrement responsable du bien-être des animaux pendant tout le trajet.

Passenger acknowledges conditions of carrier's acceptance of baggage as indicated above.
Le voyageur reconnaît les conditions ci-dessus auxquelles le transporteur accepte d'acheminer les bagages.

Passenger's name / Nom du voyageur PMR / DV
Signature Date
VIA Agent / Agent de VSA Station / Gare

STE-FOY CAMPBELL 169740
Issued at / Émis à
VIA 85-KDT73 (15-17)

FRENCH NOTE
QUE PIERRE
MICHAUD
POURSUIT VAIRAIL

LE NOMBRE
DE MILLIONS
EST A DÉTER
MINER.

POURSUITE DE
G (C).

Quin
FMI
CE 02-AVIL
2025
16:02 h
pe.

Z

SC4



**Confirmation de réservation et
carte d'embarquement**

156

REMISSA MA
DEMANDE.

Bonjour pierre michaud,

Voici tous les détails de votre prochain voyage.

Merci d'avoir choisi VIA Rail et au plaisir de vous accueillir à bord!

N° de réservation K3ZGEQ

Date de réservation : Dimanche 1 juin 2025

Nom du contact principal : pierre michaud

Accès à votre réservation en tout temps

Vous souhaitez vous offrir un surclassement ou changer vos plans? Consultez et modifiez votre réservation quand bon vous semble. Veuillez noter que toute personne figurant dans cette réservation peut également la consulter et la modifier.

Voir/Modifier votre réservation

Reçu – N° de réservation : K3ZGEQ

Campbellton - Trois Pistoles / Aller simple / 1 passager

Départ | dim. 01 juin | CBTN → TPIS

Passager

pierre michaud - Aîné

Tarif Évasion	84,70 \$
Siège : Non assigné	—
Équip. sportifs/Violoncelle enregistrés (1 x 25,00 \$)	25,00 \$
Départ	109,70 \$
Sous-total	109,70 \$
TVH NB	16,46 \$
Grand total	126,16 \$

Pierre Michaud, L43

SC5

Subway#17115-0 Phone 506-759-7827
78 Roseberry Street
Campbellton, New Brunswick, E3N 2L
Served by: 432 6/1/2025 5:04:34 p
Term ID-Trans# 1/A-723206

Customer Receipt
GST# 899109359RT0001

Qty	Size	Item	Pr
1	16oz	Coffee	\$2.09
Sub Total			\$2.0
Sales Tax (15%)			\$0.3
Total (Eat In)			\$2.4
Cash			\$5.5
Change			\$3.1

Host Order ID: SPM20250601050133

Deleted Items

Qty	Size	Item	Price
-1	20oz	Fountain Drink 20F	-\$2.89
-1	12oz	Coffee	-\$1.89

150

 **DOLLAR STORE**

2 - 390 WILLIAM STREET
DALHOUSIE, NB E8C 2X3
TEL # (506) 684-5369
HST: 888-371-465
SALES RECEIPT

STN #: 1 2025-06-01 12:38 PM
CASHIER: ALEXANDRA INV # DA01004214



DESCRIPTION

81132 BUTTER POPCORN	3.0
SUBTOTAL: 3.0	
HST: 0.4	
TOTAL: 3.4	
PAYMENTS	
CASH:	5.00
CHANGE:	1.55

THANK YOU FOR YOUR BUSINESS
SALES FINAL

LISTE DES TAG DÉMONTÉ ET REMPLACÉ

➡ A MA DEMANDE

810094, 810092, 810093, 810091

810090, 810089, 810095

(INDICATION TAG (TROIS-PISTOLES))

Pierre Michaud, L43